

TOPONYMIE ET COLONISATION FRANCAISE EN ALGERIE

Par : ATOULI Brahim, INCT.

« Les mots ne sont pas les témoins de l'histoire, mais le reflet d'un état de société » (Brunot F.).

Résumé

Cette étude se propose d'étudier sommairement, comment les français, lors de leur occupation de l'Algérie, ont pu, par divers procédés, créer une rupture dans l'ordre toponymique berbère-arabo-musulman de jadis.

L'espace algérien et sa toponymie durant la période coloniale:

Lors de la Révolution française de 1789, les membres de la Constituante, ont choisi les nouveaux noms des circonscriptions départementales en puisant dans l'élément naturel, (61 départements portent des noms de cours d'eaux, 12 celui de montagnes, et 10 des noms divers); et ceci dans le but de gommer les particularismes et les solidarités régionaux. En outre, cela permet à l'Etat d'homogénéiser et d'exercer son emprise sur son espace (1).

La nature dans ce cas a servi, au pouvoir, par l'intermédiaire du toponyme, à briser les particularismes, pour renforcer l'unité nationale, car la République est une et indivisible.

Il en fut de même en Algérie, lors de son occupation, mais dans une perspective et une philosophie différente.

L'introduction d'une nouvelle dénomination de l'espace :

Si les sociétés algériennes pré-coloniales avaient une dénomination de l'espace qui leur permettaient de se reconnaître, de se mouvoir, de se déplacer, de prendre possession d'une certaine partie de l'espace, selon des critères et principes qui appartiennent à la civilisation musulmane, l'administration coloniale nomma et dénomma, suivant des critères, des principes et méthodes qui échappèrent à la logique de ces sociétés.

Par divers procédés (lois foncières, lois patronymiques), la colonisation créa une rupture aussi bien dans la reproduction de l'ordre spatial que dans l'ordre généalogique et toponymique de jadis.

Elle mit en place une nouvelle configuration généalogique, toponymique, et spatiale par la

surimposition du cadre colonial sur l'espace et les réalités algériennes.

La puissance coloniale a bien saisi l'importance de la dénomination et l'importance du mythe des origines symbolisé par le nom que porte la tribu, car étant à la base de sa cohésion.

Ainsi, la détermination de nouveaux noms attribués aux douars(2) fut l'objet d'instructions particulières émises par le Général commandant la province d'Alger (instruction du 25/05/1866) dans lesquelles, il est précisé que les nouveaux noms doivent être choisis parmi les caractéristiques physiques du douar : Djebel,(3) Oued,(4) Source, etc. Où encore, plus rarement, Kouba,(5) Zaouia(6)

La politique poursuivie dans ce domaine, consista à effacer toute référence à un passé, d'où pourrait surgir des sentiments nationalistes et " ne rappeler aux habitants aucun souvenir militaire ou religieux, dont on pourrait tirer part, dans un but de révolte ". (Rapport du Sénatus Consulte sur les Hannacha, 02/03/1867 I. Urbain.). Les tableaux ci-après montrent l'évolution des différents toponymes.

(1) : Voir à ce sujet, Roland Pourtier : l'émergence de l'Etat territorial en Afrique noire. Espace Géographique n°4, 1983.

(2) : douar : circonscription territoriale et administrative créée par la loi du sénatus - consulte de 1863.

(3) : djebel : montagne

(4) : oued : rivière

(5) : kouba : lieux saint (tombe du marabout)

(6) : zaouia : école coranique supérieure, oratoire.

Tableau n° 1

Diminution du nombres des éthnonymes et des hagionymes

Ethnonymes ayant pour bases et génériques:	Tribus et Fractions de tribu avant l'application de la loi du Sénatus-Consulte(1)	Douars: après l'application de la loi du Sénatus- Consulte
Bou (père de...)	74	24
Bel (fils de ... au singulier)	15	06
Ben (fils de ... au singulier)	334	72
Beni (fils de ... au pluriel)	315	67
Ouled (fils de ... au pluriel)	1181	207
Ait (fils de ... au pluriel)	92	05
Si (monsieur , monseigneur)	05	06
Sid (monsieur , monseigneur)	00	02
Sidi (monseigneur)	46	39
Ouled-Sidi (fils de monseigneur)	108	17
Zaouia (école coranique supérieure, oratoire)	07	01
Total:	2177	446

Tableau n° 2

Augmentation des toponymes ayant des caractéristiques physiques

Toponymes ayant pour génériques	Tribus et Fractions de tribu avant l'application de la loi du Sénatus-Consulte (1)	Douars: après l'application de la loi du Sénatus- Consulte
Oued (rivière)	34	54
Ain (source)	17	31
Bir (puits)	02	01
Hassi (puits)	02	01
Aghbal (source)	01	00
Djebel (montagne)	05	02
Hammam (bain)	02	00
Total:	63	89

(1) : D'après le répertoire alphabétique des tribus et douars de l'Algérie par F.Accardo, 1879.

On remarque que les toponymes se rapportant à la nature, enregistrent une forte augmentation, par contre, les toponymes ayant trait à des noms de personnes, enregistrent une nette diminution.

La conséquence est que les individus ne se reconnaissent plus par les noms de leur tribu mais ils s'apparentent à un douar créé artificiellement à cet effet; la référence aux noms et par la même l'appropriation de l'espace n'est plus la même.

Ainsi, les éléments de différenciation par rapport à autrui, ne sont plus les mêmes; par la perte de l'assise territoriale, la tribu perd sa cohésion, sa structure, par la perte de son nom elle perd son identité, sa solidarité, puisque les individus ne se reconnaissent plus dans le même ancêtre éponyme, et ne se sentent plus solidaires entre eux.

Désormais les intérêts du douar, passent avant ceux de l'ancienne tribu d'appartenance, et avec le temps, ceux de la Fraction de tribu avant ceux du douar et ceux de la famille avant ceux de la famille élargie etc.

La désagrégation de la tribu fut également efficace à la suite, de l'application de la loi du 23 mars 1882, relative à la constitution de l'état Civil en Algérie. Désormais la généalogie n'enregistre que les descendants de celui qui à cette époque fit le choix d'un nom de famille. Marc Le pape mentionne dans son étude "Sites familiaux de l'Est algérien Yabous, douar des Aurès" (OPU, 1984) qu'une des conséquences de l'application de la loi citée ci-dessus, c'est *"quoi qu'il soit, l'introduction de l'état civil détermine rigoureusement la structure diachronique de la répartition généalogique. Au dessus de la génération des arrières-arrières grands-oncles, l'information disparaît pratiquement, reste deux ou trois noms constituant une simple lignée"*.

Tous ces paramètres ont abouti à l'effritement social de la tribu algérienne et à sa désagrégation.

L'individualisation de l'espace, par cette nouvelle référence toponomastique et onomastique, accélère davantage la décomposition et la dislocation des structures originelles de la société algérienne.

Le but de la colonisation fut donc d'effacer le nom de la tribu, car celui-ci symbolise aux yeux de toute la communauté tribale l'ensemble de ses ancêtres, et constitue pour elle un véritable patrimoine.

La nouvelle dénomination coloniale et par extension la nouvelle répartition des groupes

dans l'espace répond donc à une nouvelle logique : la logique coloniale.

La notion territoriale, liée aux noms, n'échappa, pas non plus aux auteurs de la loi du cantonnement (loi du 16/06/1851) et du Sénatus-Consulte (1863).

Ces lois s'attachèrent à briser le cadre tribal, car les tribus constituaient *"de véritables petits états ayant chacun leur origine, leur histoire, leur intérêt politique...Elles étaient la patrie, la nation...avec ses petites frontières, sa petite administration, ses petites alliances et sa petite vanité nationale"*:(R.Galissot, 1978.)

Les centres et périmètres de colonisation et leur dénomination:

Par la création de villages et périmètres de colonisation, l'Algérie connut de véritables ruptures dans le paysage bâti (villages aux rues orthogonales, aux maisons basses à toits rouges, églises, kiosques à musique européens). Elle subit également, de véritables ruptures dans le paysage toponymique.

Le régime colonial plaqua rapidement sur le paysage toponymique algérien une nouvelle dénomination. Par l'imposition d'une nouvelle toponymie, les autorités coloniales renforcent ainsi leur assise territoriale et en même temps elles affirment leur présence et leur occupation de l'espace.

L'espace est approprié linguistiquement; il est habillé désormais d'une nouvelle terminologie, marquage d'une appropriation politique, coloniale.

Cette toponymie est porteuse désormais, d'un nouveau discours et véhicule de nouveaux enjeux aussi bien politiques économiques que culturels. Elle est la marque et le symbole du nouveau pouvoir.

Les premières dénominations furent effectives dès 1832 et ont concerné les rues d'Alger; les premiers villages qui furent construits reçurent une nouvelle dénomination et portèrent désormais, des noms étrangers à la culture et à la civilisations des autochtones: Sainte Amélie, Jemmapes, Saint Arnaud, etc. Ces nouveaux espaces portent une identité et une dénomination particulière, par rapport au reste de l'espace environnant.

UNGEGN Programmes

UNGEGN has developed programmes to:

- ❖ stimulate the establishment of an **authority in each country** for national names standardization, giving particular attention to issues associated with multi-lingual areas and names used by indigenous peoples;
- ❖ provide or encourage **training** for countries wishing to form national names authorities, or to create place names registers;
- ❖ promote the **application** of nationally standardized names on maps and in documents;
- ❖ encourage dissemination of standardized names through publication of **national gazetteers** (alphabetical lists of names with coordinates and other data);
- ❖ promote development of national **automated data processing** capabilities and international technology exchange;
- ❖ encourage **collaboration** between countries on the standardization of names for transboundary features; and
- ❖ promote the use of **standardized terminology** in connection with place names.

UNGEGN place name activity supports United Nations goals, including:

- ❖ maintaining international **peace and security**;
- ❖ developing **friendly relations** among nations;
- ❖ achieving **international co-operation** in solving economic, social, cultural and humanitarian problems; and
- ❖ **harmonizing** the actions of nations to achieve these ends.

5. Hottelies



6. Delivery of Aid



7. Regional Development



8. Property Rights



9. Sustainable Development



10. Tourism

OR

Looking Ahead

To encourage the consistent use worldwide of accurate place names

UNGEN is involved in:

- ❖ **outreach** to countries that do not have names standardization mechanisms, databases (digital or manual) or national gazetteers;
- ❖ supporting the development of **single romanization systems**;
- ❖ dissemination and wider use of **nationally authorized names**; and
- ❖ development of communication and training **tools**.

How To Progress

Success of **UNGE**N programmes is largely dependent upon the implementation of national and local activities by individual countries.

Members of **UNGEN** act as catalysts to facilitate the required developments and changes to place name infrastructures.

More Information

For more information about the **UNGE** programmes and publications, please contact:

UNGEU Secretariat

Department of Economic & Social Affairs

Statistics Division

DC-1-0852

United Nations

New York, New York 10017

USA

Tel Int. 1 212 963 8564

Fax Int. 1 212 963 1270

Publication production sponsor:

Australian Intergovernmental Committee on Survey and Mapping



INTERGOVERNMENTAL COMMITTEE ON
SURVEYING & MAPPING

Published September 1999

Copyright UNGEGN 1999

Permission to publish maps given by: 1. National Institute of Cartography Algeria

2. The Ordnance Survey Office of Ireland

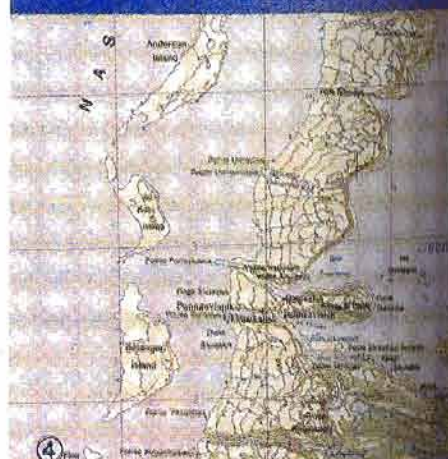
3. Land Information New Zealand

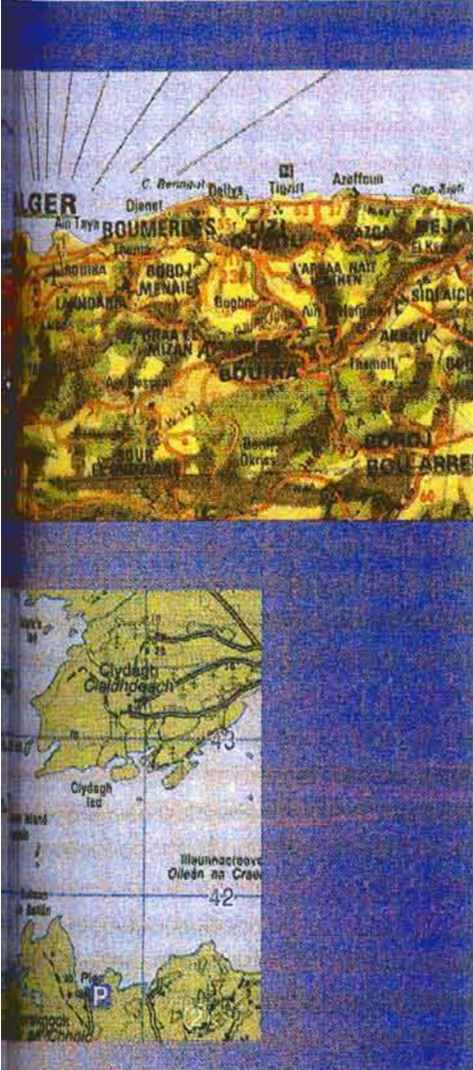
4. Produced under licence from Her Majesty the Queen in Right of Canada, Natural Resources Canada

5. National Geographic Institute of France

Photographs courtesy Land Victoria, Australia (No's 1,5,7)

and Jessica Wilkinson (No's 2,3,4,6,8,10)





Consistent use of Place Names



United Nations Group of Experts on Geographical Names

Consistent use of accurate place names is an essential element of effective communication worldwide and supports socio-economic development, conservation and national infrastructure.

That's why the United Nations established a Group of Experts on Geographical Names (**UNGEGN**).

UNGEGN promotes consistent use worldwide of accurate place names.



Everyone Benefits

Place names can identify and reflect culture, heritage and landscape. Correct use of accurate place names can provide benefits to local, national and international communities engaged in:

- ❖ trade and **commerce**;
- ❖ **population** censuses and national statistics;
- ❖ **property** rights and cadastre;
- ❖ urban and regional **planning**;
- ❖ **environmental** management - sustainable development and conservation;
- ❖ natural disaster relief, **emergency** preparedness and receipt of aid;
- ❖ **security** strategy and peace-keeping operations;
- ❖ search and **rescue** operations;
- ❖ **map** and atlas production;
- ❖ automatic **navigation**;
- ❖ **tourism**; and
- ❖ **communications** including postal and news services.





How Consistency Helps

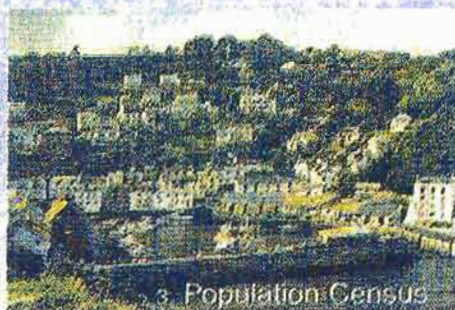
National programmes to standardize names of cities, villages, land and water features offer many benefits. Trade and the provision of essential services are improved at national and international levels. Accurate use of place names assists in relieving political pressures and in promoting peace among nations.

For example, imagine the obstacles in expanding a product or service into a country which uses a different alphabet, has many locations referred to by several names in different languages, or does not have a centralised national place name register accessible internationally.

Consider the difficulty in delivering food quickly to a town in a war-torn country or a natural disaster area if the town is known by different names and recorded in different languages on international, national and local maps and legal documents. In such cases, relief organizations, the media and local administrators cannot share the same frame of reference.

Consistent place naming can make a difference.

Did you know that Cape Town, Kaapstad, Ekapa, Le Cap and Kapkaupunki are all names for the same place? Standardization helps to reduce the confusion that can result when such variations are used interchangeably across different language texts.



Making It Happen - UNGEGN

UNGEGN includes names experts, cartographers, geographers, historians, linguists, planners and surveyors.

Members are responsible for developing and promoting UNGEGN's programmes and activities.

A Alger, Constantine, Tlemcen, principalement, mais aussi dans toutes les autres villes d'Algérie, les noms de rues étaient évocateurs: Es Sebaghine (1) , Es Sayaghine (2), Er Rassaisiya (3) , qui attestent de l'existence de quartiers d'artisans. Tous ces toponymes ont été remplacés ou modifiés.

Caractéristiques de cette toponymie:

Cette toponymie coloniale se caractérise par des noms qui rappellent la mère patrie (Metz, Strasbourg, etc...) qui marque ses victoires (Rivoli, Arcole, etc ...) qui honore la mémoire des ses héros (Kleber, canrobert etc...) mais aussi des savants, des scientifiques, des écrivains, des artistes etc... (Arago, Lavoisier, Pasteur, Ampère, Pierre-Curie, Montaigne, Corneille, Rabelais, Voltaire, Victor Hugo, Gounod, Prudhon, ...etc).

Les toponymes religieux sont à l'inverse peu abondants: environ 25 noms. Ceci peut s'expliquer par le fait que le pays était doté d'une religion, très bien ancrée et que la colonisation française n'était pas religieuse, et par conséquent, les autorités ecclésiastiques n'ont pas eu un rôle important, tout au moins au début, pour pouvoir imposer des toponymes à caractère religieux.

Il est à noter que le nom de St Augustin, malgré qu'il soit un algérien n'a jamais été attribué à aucun lieu ; seul sa mère, St Monique, a vu son nom modestement d'ailleurs, attribué à une localité.

Egalement, cette toponymie est constituée à majorité de noms de personnes. Les noms descriptifs sont quasiment absents.

CONCLUSION

La toponymie française, prend forme, en Algérie, dès 1830; date du début de la colonisation du pays. Cependant, durant toute la durée de la colonisation française, soit plus de 130 ans, elle est restée très modeste (environ 421 noms de localités administratives uniquement). Il est vrai que la population française ou européenne locale, en petit nombre, n'a eu qu'une influence mineure dans la désignation des noms de lieux, et que les noms français résultent en réalité d'une imposition; à l'inverse des Arabes qui lors de leur arrivée en Algérie au 7ème siècle, malgré leur petit nombre, ont bouleversé radicalement la toponymie algérienne. Les toponymes français étaient souvent juxtaposés à des noms de lieux déjà connus des autochtones sous d'autres noms dans leur propre langue ; après l'indépendance, ils ont été vite oubliés.

Toutefois, la marque toponymique française était quasiment seule dans la dénomination des noms de rues (odonymie); beaucoup de ces noms se sont maintenus vigoureusement ; à l'heure actuelle, ils sont officiellement effacés et remplacés par d'autres noms algériens, mais dans l'usage, ils sont toujours vivants.

Ce double usage arabe - français est encore en usage un peu partout : on appelle beaucoup plus facilement, les rues par leurs anciens noms français que par leurs nouveaux noms arabes.

Cette toponymie coloniale participe à la dichotomie: à une toponymie coloniale s'oppose une toponymie autochtone, à une toponymie urbaine purement coloniale, s'oppose une toponymie de l'espace rural, purement autochtone, traduisant ainsi deux modes de vie, deux mondes appartenant à deux civilisations différentes.

(1): les teinturiers

(2): les horlogiers

(3): les plombiers

Références Bibliographiques :

- Accardo (F.),** 1879, Répertoire alphabétique des tribus et douars de l'Algérie, Typo-Litho-Jourdan, tome 1 et 2, Alger.
- Addi (L.),** 1985, De l'Algérie pré-coloniale à l'Algérie coloniale. Economie et Société, ENAL, Alger.
- Ageron (C.R.),** 1968, La création de l'Etat civil pour les musulmans. les algériens musulmans de France (1819-1871), tome 1, P.U.F, Paris .
- Boudia (M.),** 1981, La formation sociale algérienne précoloniale O.P.U , Alger.
- Brunot (F),** 1922, la pensée et la langue, Masson, Paris.
- Calvet (L.J),** 1974, Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie. Payot, Paris.
- Claval (P.),** La géographie et la perception de l'espace, in l'Espace géographique n° 3 1974 pp 179 - 187.
- Claval (P.),** 1978, Espace et pouvoir, P.U.F, Paris.
- Côte (M.),** 1993, l'Algérie ou l'espace retourné, ed. Média Plus, Constantine.
- Dauzat (A.),** 1960, La toponymie Française, buts et méthodes, Payot, Paris.
- Dolfus (O.),** 1980, L'espace géographique, coll. "Que sais je ?" n° 1390, PUF, Paris.
- Dugas (J. Y.),** 1984, L'espace québécois et son expression toponymique, in Onomastica Canadiana, n° 65, Ottawa, pp 30 - 33.
- Fischer (G.N.),** 1976, la psychologie de l'espace, coll. "Que sais je ?" n° 1925, PUF, Paris.
- Fremont (A.),** 1976, La région, espace vécu, PUF, Paris.
- Lepape (M.),** 1984, Sites familiaux de l'Est Algérien, yabous douar des Aurés, OPU, Alger
- Mattéaccioli (A.),** 1981, Diversité régionale et cohérence nationale, ed. Economica, Paris.
- Martone (E, de),** 1936, Les noms de lieux d'origine Française en AOF, In revue Militaire, Paris, pp33-53
- Metton (A.),** 1974, L'espace perçu, diversité des approches, in l'Espace géographique N° 3 pp 228-230.
- Pellegrin (A.),** 1949, Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie, Ethymologie et Synification, ed. S.A.P.I, Tunis.
- Pourtier (R.),** 1978, Nommer l'espace : L'émergence de l'Etat territorial. en Afrique noire, in l'Espace géographique N°4, pp 293 - 304.
- Raffestin (CL),** 1980, Pour une géographie du pouvoir, LITEC, Paris.
- Rochefort (R) ,** 1974, la perception des paysages in l'Espace géographique N° 3 pp 205-209.